RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: BB39BB25-FEEA-4BAA-A298-A8EF76B6BAE9

25 BB
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : [redacted]
890 721 129 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU GERANT
DU 31 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 31 décembre,
A 9 heures,

Monsieur Loïc GAZIL, demeurant [redacted] agissant en qualité de gérant de la société 25 BB sus désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

Notre Société entend transférer ses locaux sis 14 rue du Ferroux – 69450 SAINT-CYR-AU-MONT D'OR, au sein desquels elle entend désormais exercer son activité.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Gérant décide de transférer le siège social du [redacted] au 14 rue du Ferroux – 69450 SAINT-CYR-AU-MONT D'OR, et ce à compter du 1er janvier 2025.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

"***ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL***

Le siège social est fixé : 14 rue du Ferroux – 69450 SAINT-CYR-AU-MONT D'OR ".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Gérant donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant de manière électronique par l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Loïc GAZIL
Gérant

GAZIL Loïc